

RCS : CAEN
Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00803
Numéro SIREN : 533 845 517
Nom ou dénomination : 2B YACHTING

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2020 sous le numéro de dépôt 2786

Greffe du tribunal de commerce de CAEN



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 16/06/2020

Numéro de dépôt : 2020/2786

Déposant :

Nom/dénomination : 2B YACHTING

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 533 845 517

N° gestion : 2011 B 00803



BILAN ACTIF

Monsieur Joël PATRICE
Commissaire aux comptes
218, rue de la Ronce
76230 ISNEAUVILLE

1

004623 - S.A.S 2 B YACHTING

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

ACTIF	au 30/09/19		Net	% de l'actif	Bilan N-1 au 30/09/18	% de l'actif
	Brut	Amorts, dépréc.				
Capital souscrit non appelé						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				27		24
Frais d'établissement	20 700	20 700				
Fonds commercial (1)	112 691		112 691		112 691	
Autres immobilisations incorporelles	4 451	4 451				
Immobilisations incorporelles en cours						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				37		38
Terrains	9 928	5 393	4 535		5 528	
Constructions	256 655	107 154	149 500		165 166	
Matériels et outillage	11 960	11 960				
Autres immobilisations corporelles	24 084	22 056	2 029		2 983	
Immobilisations corporelles en cours						
AVANCES ET ACOMPTES						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				1		1
Participations et créances rattachées						
Prêts et autres immobilisations financières	5 000		5 000		5 000	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	445 468	171 713	273 755	65	291 368	63
STOCKS ET EN-COURS				26		26
Approvisionnements et matières premières						
Marchandises	110 107		110 107		118 516	
Produits finis						
Produits et travaux en cours						
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR CDES	249		249		534	
CRÉANCES (3)				7		6
Clients et comptes rattachés	20 330		20 330		21 022	
Etat TVA - autres taxes	2 775		2 775		1 817	
Associés						
Autres créances	6 162		6 162		6 690	
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT						
DISPONIBILITÉS				2		4
Banque - CCP	6 257		6 257		19 725	
Caisse	790		790		525	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	2 722		2 722	1	2 343	1
TOTAL ACTIF CIRCULANT	149 392		149 392	35	171 172	37
Charges à répartir						
Primes de remboursement						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF	594 860	171 713	423 147	100	462 539	100

(1) Dont droit de bail

(2) Dont à moins d'un an (nette)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Groupe

N

N-1

N-2

Fonds de roulement = Capitaux permanents
- Actif immobilisé

27 280

15 719

20 696

5/84



PASSIF

	Au 30/09/19	% du passif	Bilan N-1 au 30/09/18	% du passif
Capital	24 000		24 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	-50 334		-48 775	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	50 540	12	-1 559	
Subventions d'investissement				
Amortissements dérogatoires				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	24 206	6	-26 334	-6
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS				
DETTES FINANCIÈRES		75		80
Emprunts obligataires convertibles				
Emprunts auprès des établissements de crédit (2)	171 859		210 858	
Dettes auprès des établissements de crédit (2)	38 381		35 814	
Autres emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	105 036		122 636	
AVANCES ET ACOMPTES CLIENTS	4 689	1		
DETTES		19		26
Fournisseurs et comptes rattachés	46 146		76 080	
Etat TVA - autres taxes	3 998		11 583	
Autres dettes fiscales et sociales	27 049		24 356	
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 782		7 546	
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
TOTAL DES DETTES (1)	398 940	94	488 873	
Écarts de conversion passif				
TOTAL DU PASSIF	423 147	100 %	462 539	100 %
(1) Dont à plus d'un an	132 328		488 873	
(1) Dont à moins d'un an	261 923			
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	37 957		35 634	
(3) Dont emprunts participatifs				
	Groupes	N	N-1	N-2
Taux d'endettement = Dettes totales / actif		94	106	
Solvabilité à court terme = Réalisations et disponibilités / dettes à - 1 an		15		

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

004623 - S.A.S 2 B YACHTING

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Du 01/10/18 Au 30/09/19	% CA	Du 01/01/18 Au 30/09/18	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	663 130	85	773 947	88	-110 816	-14
Production vendue (biens et services)	118 172	15	102 394	12	15 778	15
Montant net du chiffre d'affaires	781 302	100	876 340	100	-95 038	-11
Production stockée			-1 362		1 362	-100
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			2 195		-2 195	-100
Autres produits	132		45		87	195
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	781 434	100	877 218	100	-95 784	-11
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	503 029	64	529 611	60	-26 582	-5
Variation de stocks	8 410	1	110 605	13	-102 196	-92
Achats de matières premières et autres approvisionnements			205		-205	-100
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	83 757	11	91 411	10	-7 654	-8
Impôts, taxes et versements assimilés	11 675	1	9 377	1	2 298	25
Salaires et traitements	97 567	12	86 853	10	10 714	12
Charges sociales	24 429	3	23 286	3	1 143	5
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	17 613	2	13 361	2	4 252	32
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	265		2 717		-2 451	-90
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	746 744	96	867 426	99	-120 681	-14
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	34 690	4	9 792	1	24 897	254
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

3 869
2 761

430
127

7/84



004623 - S.A.S 2 B YACHTING

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Du 01/10/18 Au 30/09/19	% CA	Du 01/01/18 Au 30/09/18	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	3 258		11 654	1	-8 396	-72
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	3 258		11 654	1	-8 396	-72
RÉSULTAT FINANCIER	-3 258		-11 654	-1	8 396	-72
RÉSULTAT COURANT avant impôts	31 431	4	-1 862		33 293	
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	3 870		430		3 440	799
Sur opérations en capital	18 000	2	113		17 888	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	21 870	3	543		21 327	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	2 761		127		2 634	
Sur opérations en capital			113		-113	-100
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 761		240		2 522	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	19 108	2	303		18 805	
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	803 304	103	877 761	100	-74 457	-8
TOTAL DES CHARGES	752 764	96	879 319	100	-126 555	-14
Bénéfice ou Perte	50 540	6	-1 559		52 099	

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

8/84



2 B YACHTING
Société par actions simplifiée
au capital de 24.000 euros
Siège social : Bassin de Plaisance
14150 - OUISTREHAM
533845517 RCS CAEN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 FEVRIER 2020
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019
RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE
DIVIDENDES

Affectation du résultat

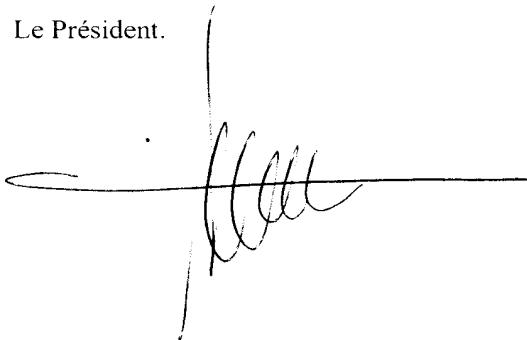
L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de 50.539,83 euros en totalité au compte débiteur « Report à nouveau ». Ce compte de « Report à nouveau » passe de -50.333,52 euros à +206,31 euros.

Capitaux propres non reconstitués

L'associée unique constate que les capitaux propres sont reconstitués et qu'ils deviennent supérieurs au montant du capital social.

Pour copie certifiée conforme

Le Président.



1



2 B YACHTING
Société par actions simplifiée
au capital de 24.000 euros
Siège social : Bassin de Plaisance
14150 OUISTREHAM
533845517 RCS CAEN

PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIE

DU 3 MARS 2020

Le trois mars 2020 à 18 heures, au siège social, sur convocation du Président de la société 2 B YACHTING,

L'associé unique la SARL S P M, au capital de 30.000 euros, dont le siège social est Quai des Marchands 14800 DEAUVILLE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 382063006 RCS CAEN, représentée par Monsieur Thierry BOURGEOIS, est présente.

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 Septembre 2019 ont été établis par Monsieur Thierry BOURGEOIS, Président non associé.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2019,
- l'affectation des résultats de cet exercice,
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

Le Commissaire aux comptes Monsieur Joël PATRICE est présent.

Le Président donne lecture de son rapport de Président.

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2019, approuve ces comptes, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 50.539,83 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans le rapport de gestion.



L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé bénéficient d'un abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune d'un montant de 18.000 euros accordé par la Société mère S.P.M.SARL, en date du 23 Septembre 2019, d'une part et ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, d'autre part.

En conséquence, l'associé unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de 50.539,83 euros en totalité au compte débiteur « report à nouveau ». Ce compte de « Report à nouveau » passe de -50.333,52 euros à +206,31 euros.

Capitaux propres non reconstitués

L'associé unique constate que les capitaux propres sont reconstitués et qu'ils deviennent supérieurs au montant du capital social.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIÈME DECISION - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, l'associé unique approuve la convention antérieurement conclue entre la société et la SARL S P M et la nouvelle convention d'abandon de compte courant, conventions détaillées dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes.

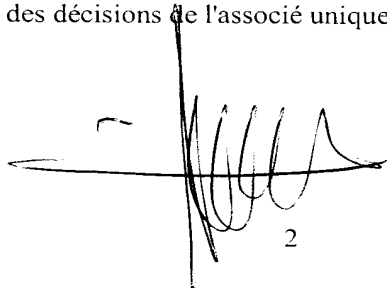
QUATRIEME DECISION – MISE A DISPOSITION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, et compte tenu du statut de propriétaire de nos murs commerciaux au « Bassin de Plaisance – 14150 – OUISTREHAM » approuve la mise à disposition gratuite d'un bureau au profit des la société SPM et autorise le transfert de l'établissement principal et du siège social de la société SPM à cette adresse, à compter de ce jour.

CINQUIEME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et le Président et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.



2

2 B YACHTING
Société par actions simplifiée
au capital de 24.000 euros
Siège social : Bassin de Plaisance
14150 OUISTREHAM
533845517 RCS CAEN

RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 SEPTEMBRE 2019

Monsieur Thierry BOURGEOIS, Président non associé de la Société 2 B YACHTING, a, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2019 par la SARL S P M , associé unique, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société exerce l'activité de vente, location, gardiennage, réparation de bateaux ainsi que toutes activités se rapportant à la navigation et de commerce,

Le bilan de 2 B YACHTING se présente sur une période de 12 mois couvrant la période du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2019 contre 9 mois l'exercice précédent. La comparabilité présente peu d'informations intéressantes.

La société a bénéficié d'un abandon de compte courant de la Société mère S.P.M. avec clause de retour à meilleure fortune d'un montant de 18.000 euros, en date du 23 Septembre 2019.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner la vente du fonds de commerce de DEAUVILLE et une partie des stocks de marchandises de la société mère S.P.M. au mois de décembre 2019. Sinon aucun évènement important n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.



EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Il est précisé en application de l'article L 232-1 du Code de commerce, que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Toutes les actions de restructuration de la société sont maintenant terminées. Dorénavant les exercices seront de 12 mois couvrant la période du 1er octobre au 30 septembre de l'année suivante.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 30 Septembre 2019 :

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 781.302 euros contre 876.340 euros au titre de l'exercice précédent ;
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 781.434 euros contre 877.218 euros au titre de l'exercice précédent ;
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 746.744 euros contre 867.426 euros au titre de l'exercice précédent ;
- Le résultat d'exploitation ressort à 34.690 euros contre 9.792 euros au titre de l'exercice précédent ;
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 97.567 euros contre 86.853 euros au titre de l'exercice précédent ;
- Le montant des charges sociales s'élève à 24.429 euros contre 23.286 euros au titre de l'exercice précédent ;
- L'effectif salarié moyen s'élève à 4 contre 4 au titre de l'exercice précédent ;

Compte tenu d'un résultat financier de -3.258 euros contre -11.654 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à +31.431 euros contre -1.862 euros pour l'exercice précédent ;

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de +19.108 euros contre +303 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 50.539,83 euros contre une perte de -1.558,69 euros au titre de l'exercice précédent ;

Au 30 Septembre 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 423.147 euros contre 462.539 euros pour l'exercice précédent.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2019 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.



AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de 50.539,83 euros en totalité au compte débiteur « report à nouveau ». Ce compte de « Report à nouveau » passe de -50.333,52 euros à + 206,31 euros.

Capitaux propres de la Société non reconstitués

Les résultats de l'exercice permettent de reconstituer nos capitaux propres qui demeurent supérieurs au montant du capital social.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

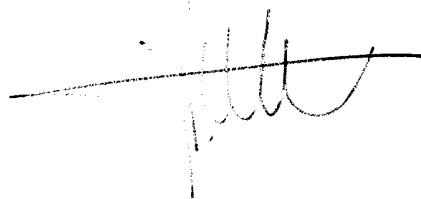
Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport de votre Commissaire aux comptes.

MISE A DISPOSITION

Notre société mère SPM a cédé son fonds de commerce de DEAUVILLE et une partie de ses stocks de fournitures avec reprise de certains salariés par un acte sous seing privé en date du 17 Décembre 2019 avec effet au 2 Décembre 2019 à la société TOP MARINE constituée par Monsieur Nicolas LEBRUN, associé gérant. Elle a besoin de transférer son nouvel établissement principal et son siège social de DEAUVILLE à OUISTREHAM.

En qualité de propriétaire de nos murs commerciaux au « Bassin de Plaisance – 14150 – OUISTREHAM », nous mettons à disposition gratuitement un bureau à la société SPM et nous l'autorisons à transférer son établissement principal et son siège social à cette adresse.

Le Président
Monsieur Thierry BOURGEOIS



3



SAS 2 B YACHTING
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 Septembre 2019

A l'Associé unique,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale en date du 24 Septembre 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2 B YACHTING relatifs à l'exercice clos le 30 Septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, à savoir l'appréhension du chiffre d'affaires, des risques clients et fournisseurs, la séparation des exercices et le rattachement des charges aux produits, la valorisation des différents stocks sur la base des éléments

disponibles à ce jour, et la mise en œuvre de tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

V - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ISNEAUVILLE, le 17 Février 2020.

Joël PATRICE
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de ROUEN

BILAN ACTIF

Monsieur Joël PATRICE
Commissaire aux comptes
218, rue de la Ronce
76230 ISNEAUVILLE

1

004623 - S.A.S 2 B YACHTING

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

ACTIF	au 30/09/19		Net	% de l'actif	Bilan N 1 au 30/09/18	% de l'actif
	Brut	Amorts, dépréc.				
Capital souscrit non appelé						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				27		24
Frais d'établissement	20 700	20 700				
Fonds commercial (1)	112 691		112 691		112 691	
Autres immobilisations incorporelles	4 451	4 451				
Immobilisations incorporelles en cours						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				37		38
Terrains	9 928	5 393	4 535		5 528	
Constructions	256 655	107 154	149 500		165 166	
Matériels et outillage	11 960	11 960				
Autres immobilisations corporelles	24 084	22 056	2 029		2 983	
Immobilisations corporelles en cours						
AVANCES ET ACOMPTES						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				1		1
Participations et créances rattachées						
Prêts et autres immobilisations financières	5 000		5 000		5 000	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	445 468	171 713	273 755	65	291 368	63
STOCKS ET EN-COURS				26		26
Approvisionnements et matières premières						
Marchandises	110 107		110 107		118 516	
Produits finis						
Produits et travaux en cours						
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR CDES	249		249		534	
CRÉANCES (3)				7		6
Clients et comptes rattachés	20 330		20 330		21 022	
Etat TVA - autres taxes	2 775		2 775		1 817	
Associés						
Autres créances	6 162		6 162		6 690	
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT						
DISPONIBILITÉS				2		4
Banque - CCP	6 257		6 257		19 725	
Caisse	790		790		525	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	2 722		2 722	1	2 343	1
TOTAL ACTIF CIRCULANT	149 392		149 392	35	171 172	37
Charges à répartir						
Primes de remboursement						
Ecart de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF	594 860	171 713	423 147	100	462 539	100

(1) Dont droit de bail

(2) Dont à moins d'un an (nette)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

GROUP

N

N-1

N-2

Fonds de roulement = Capitaux permanents
- Actif immobilisé

27 280

15 719

20 696

5/84



PASSIF

	Au 30/09/19	% du passif	Bilan N-1 au 30/09/18	% du passif
Capital	24 000		24 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	-50 334		-48 775	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	50 540	12	-1 559	
Subventions d'investissement				
Amortissements dérogatoires				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	24 206	6	-26 334	-6
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS				
DETTES FINANCIÈRES		75		80
Emprunts obligataires convertibles				
Emprunts auprès des établissements de crédit (2)	171 859		210 858	
Dettes auprès des établissements de crédit (2)	38 381		35 814	
Autres emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	105 036		122 636	
AVANCES ET ACOMPTE CLIENTS	4 689	1		
DETTES		19		26
Fournisseurs et comptes rattachés	46 146		76 080	
Etat TVA - autres taxes	3 998		11 583	
Autres dettes fiscales et sociales	27 049		24 356	
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 782		7 546	
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
TOTAL DES DETTES (1)	398 940	94	488 873	
Écarts de conversion passif				
TOTAL DU PASSIF	423 147	100 %	462 539	100 %
(1) Dont à plus d'un an	132 328		488 873	
(1) Dont à moins d'un an	261 923			
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	37 957		35 634	
(3) Dont emprunts participatifs				
Groupe	N		N-1	N-2
Taux d'endettement = Dettes totales / actif	94		106	
Solvabilité à court terme = Réalisations et disponibilités / dettes à - 1 an	15			



COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

004623 - S.A.S 2 B YACHTING

du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Du 01/10/18 Au 30/09/19	% CA	Du 01/01/18 Au 30/09/18	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	663 130	85	773 947	88	-110 816	-14
Production vendue (biens et services)	118 172	15	102 394	12	15 778	15
Montant net du chiffre d'affaires	781 302	100	876 340	100	-95 038	-11
Production stockée			-1 362		1 362	-100
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			2 195		-2 195	-100
Autres produits	132		45		87	195
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	781 434	100	877 218	100	-95 784	-11
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	503 029	64	529 611	60	-26 582	-5
Variation de stocks	8 410	1	110 605	13	-102 196	-92
Achats de matières premières et autres approvisionnements			205		-205	-100
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	83 757	11	91 411	10	-7 654	-8
Impôts, taxes et versements assimilés	11 675	1	9 377	1	2 298	25
Salaires et traitements	97 567	12	86 853	10	10 714	12
Charges sociales	24 429	3	23 286	3	1 143	5
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	17 613	2	13 361	2	4 252	32
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	265		2 717		-2 451	-90
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	746 744	96	867 426	99	-120 681	-14
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	34 690	4	9 792	1	24 897	254
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

3 869 430
 2 761 127

7/84



004623 - S.A.S 2 B YACHTING

DU 01/10/2018 AU 30/09/2019

	Du 01/10/18 Au 30/09/19	% CA	Du 01/01/18 Au 30/09/18	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	3 258		11 654	1	-8 396	-72
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	3 258		11 654	1	-8 396	-72
RÉSULTAT FINANCIER	-3 258		-11 654	-1	8 396	-72
RÉSULTAT COURANT avant impôts	31 431	4	-1 862		33 293	
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	3 870		430		3 440	799
Sur opérations en capital	18 000	2	113		17 888	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	21 870	3	543		21 327	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	2 761		127		2 634	
Sur opérations en capital			113		-113	-100
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 761		240		2 522	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	19 108	2	303		18 805	
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	803 304	103	877 761	100	-74 457	-8
TOTAL DES CHARGES	752 764	96	879 319	100	-126 555	-14
Bénéfice ou Perte	50 540	6	-1 559		52 099	

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

8/84



FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019 dont le total est de 423 146,51 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 50 539,83 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La SAS 2B YACHTING a bénéficié en date du 23/09/2019 d'un abandon de compte courant de la part de la SARL SPM pour un montant de 18.000 € avec une clause de retour à meilleure fortune.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 à 20 ans
- Matériels et outillages industriels	4 à 5 ans
- Matériels et outillages	4 à 5 ans
- Installations et agencements	10 ans
- Matériel de transport	2 à 5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Monsieur Joel PATRICE
Commissaire aux Comptes
218, rue de la Ronce
76230 ISNEAUVILLE

001623 - S.A.S 2 B YACHTING

du 01/10/2018 au 30/09/2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL	20 700	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	119 142	
CORPORELLES	Terrains		9 928	
		Sur sol propre	200 000	
	Constructions	Sur sol d'autrui		
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.	56 655	
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		11 960	
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	9 543	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	14 541	
		Matériel de bureau & mobilier informatique		
		Emballages récupérables & divers		
		Immobilisations corporelles en cours		
	Avances et acomptes			
		TOTAL	302 627	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières		5 000	
		TOTAL	5 000	
		TOTAL GENERAL	447 468	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par vnt posté	par cessions	Valeur brute des immob. fin. ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			20 700	
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		2 000	117 142	
CORPORELLES	Terrains				9 928	
		Sur sol propre			200 000	
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			56 655	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				11 960	
		Inst. gal. agen. amé. divers			9 543	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			14 541	
		Mat. bureau, inform., mobilier				
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		TOTAL			302 627	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				5 000	
		TOTAL			5 000	
		TOTAL GENERAL	2 000		445 468	

15/84



(Handwritten signature)

Monsieur Joël PATRICE
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

218, rue de la Ronce
 76230 ISNEAUVILLE

11

004620 - S.A.S 20 77011000

du 01/10/2018 au 30/09/2019

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL	20 700			20 700
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	6 451		2 000	4 451
Terrains		4 400	993		5 393
Sur sol propre		67 194	10 000		77 194
Constructions					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.		24 294	5 665		29 960
Inst. techniques matériel et outil. industriels		11 960			11 960
Inst. générales agencem. amén.		6 560	954		7 514
Autres immob. corporelles		14 541			14 541
Mat. bureau et informatiq., mob.					
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	128 950	17 613		146 563
	TOTAL GENERAL	156 101	17 613	2 000	171 713

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de sécurité	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	PREPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnelle	Mouvi. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

16/84



(Handwritten signature)

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag. constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immobs financières				
Titres de participations				
Autres				
				TOTAL
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
				TOTAL GÉNÉRAL

LOCATIONS

Monsieur Joël PATRICE
Commissaire aux comptes
218, rue de la Ronde
76230 ISNEAUVILLE

12

004621 - 76230 ISNEAUVILLE

du 01/01/2019 au 30/06/2020

LOCATIONS

	Valeur d'origine	Cumul exerc antérieurs	REDEVANCES PAYÉES	
			Exercice	Total
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

VALEUR RESTANT À PAYER

	à 1 an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à - 5 ans	Total
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels, outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

18/84



ÉTAT DES STOCKS

Monsieur Joël PATRICE
Commissaire aux comptes
218, rue de la Ronce
76230 ISNEAUVILLE

1

01/05/2019 - S.A.S Z O YACHTING

De 01/01/2018 au 30/09/2018

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	118 516,31	110 106,59	118 516,31	110 106,59
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	118 516,31	110 106,59	118 516,31	110 106,59

19/84



004023 - S.A.S 2019/2020

DU 01/10/2018 au 30/09/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMORILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	5 000		5 000
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	20 330	20 330	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	6 162	6 162	
	Etat & autres coll. publiques	2 775	2 775	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
Charges constatées d'avance	2 722	2 722		
TOTAUX		36 989	31 989	5 000
Renvois (1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	des - Prêts accordés en cours d'exercice			
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			



(Handwritten signature)

**COMPTES DE RÉGULARISATION -
ACTIF**

Monsieur Joël PATRIGE
Commissaire aux comptes
218, rue de la Ronce
76230 ISNEAUVILLE

1

DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

Sur 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		2 722
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	2 722

PRODUITS À RECEVOIR

	PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		2 000
Autres créances		
Disponibilités		
	TOTAL	2 000

21/84



ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d 1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	210 240	77 913	132 328	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	46 146	46 146		
Personnel & comptes rattachés	14 527	14 527		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	5 873	5 873		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	3 998	3 998		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	6 650	6 650		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	105 036	105 036		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	1 782	1 782		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	394 251	261 923	132 328	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	38 991			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				



(Handwritten signature)

001528 - S.A.S 257 210000

Du 01/01/2018 au 30/06/2018

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	490
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 382
Dettes fiscales et sociales	16 875
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	39
TOTAL DES CHARGES À PAYER	22 785



ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	3 548					3 548
Assurances à échoir	2 089					2 089
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	5 638					5 638
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	5 638					5 638

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						



(Handwritten signature)

**DETTES GARANTIES PAR DES
SÛRETÉS RÉELLES**

19

001623 - S.A. S / S YACHTING

du 01/10/2019 au 30/09/2019

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL		

25/84



LES EFFECTIFS

	30/09/2019	30/09/2018
Personnel salarié :	4,00	4,00
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	4,00	4,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		